

CHICONI FM-TV



Revue N°025 Presse



LE SITE INTERNET DE CHICONI FM CHANGE DE FORME. RENDEZ-VOUS AU WWW.CHICONIFM.FR



TOURNAGE VIDEO POUR VOS EVENEMENTS

TEL 0639.65.43.04

LA MISE EN OEUVRE DES PROJETS LANCÉE À CHICONI !



TOUTES LES RÉALISATIONS SONT PROFITABLES !



ACTUALITÉS | MAYOTTE | CHICONI

[Chiconi endeuillée : Chiconi a perdu un enfant !]

A travers un communiqué posté sur sa page facebook, la municipalité de Chiconi adresse :

“Chères citoyennes, chers citoyens de Chiconi, C'est avec une profonde tristesse que nous vous annonçons le décès de Mhamadi SOUMAILI, plus connu sous le surnom affectueux de "BONDE", ce samedi 28 octobre 2023. À l'âge de 43 ans, il nous a quittés bien trop tôt. Mhamadi était bien plus qu'un conseiller municipal pour nous. Il était un véritable pilier de notre municipalité, un homme dévoué à l'intérêt général et au bien-être de chacun d'entre nous.”.../

La Rédaction de Chiconi FM-TV Presse endeuillée, s'associe à la douleur de la famille et du village pour les adresser ses sincères condoléances. Crédit photo municipalité de Chiconi. La Rédaction./



[LA MISE EN OEUVRE DU PROJET RHI2 ANTAPAGNA VA PRENDRE DU TEMPS À CHICONI !]



« « La mise en œuvre du projet RHI2 Antapagna va prendre du temps selon le maire de Chiconi. Monsieur Madi Ousséni Mohamdi qui était l'invité de l'émission MAYOTTE SANS FILTRE/ SANS FIN ! » On ne parle plus d'un projet, mais enfin d'une mise en œuvre souligne Monsieur le maire de Chiconi lors de l'interview sur la chaîne 10 de Chiconi FM-TV. “Une mise en œuvre reste toujours difficile car les étapes sont longues, multiples et les partenaires associés sont également dans l'exigence du respect des protocoles.“ Un rappel, ce projet lancé depuis la cimetièrre jusqu'à Coconi (le pont de Chiconi). “Malgré la pénurie d'eau les travaux continus.“ Un sujet majeur dans Chiconi ! reste toujours difficile car les étapes sont longues, multiples et les partenaires associés sont également dans l'exigence du respect des protocoles.“ Un rappel, ce projet lancé depuis la cimetièrre jusqu'à Coconi (le pont de Chiconi). “Malgré la pénurie d'eau les travaux continus.“ Un sujet majeur dans Chiconi ! **Un projet qui date de 2004 et qui prend du temps selon le maire.** La phase travaux est lancée, mais plus difficile rétorque encore une fois le maire. Plusieurs opérations à prévoir, des travaux d'accotement, de sécurisation pour une fin prévue en 2027.

Des projets qui s'étalent dans le temps sert mais nécessaires car tous projets restent profitables pour la population. “

'La difficulté reste majeure autour des démolitions de certains ouvrages, en particulier des habitations estimées comme insalubres. La question d'indemnisation reste aussi un sujet important. Il faut aussi être regardant autour des statuts des fonciers car le premier rôle de la municipalité est de régulariser ses fonciers pour faciliter la prise en charge des riverains. “Un système d'accompagnement auprès des autorités est lancé pour placer les riverains dans leur confort.” **La démolition reste une démarche complexe quand au sujet de la libération foncière.** La commune avec ses partenaires cherche les droits de l'occupant pour régulariser le foncier. Dans le protocole d'accord, la commune doit s'assurer que l'acquisition foncière soit engagée pour attribuer un titre de propriété. “**La difficulté c'est l'attente.**” La viabilisation des quartiers vont s'étendre. Pour cette première phase du projet sept logements ont été démolis. Tout le côté versant est concerné par le projet. Tous les riverains sont impactés, soit directement ou indirectement par ses travaux de mise en œuvre. En cas de désagrément, les riverains sont appelés à se rapprocher du service technique pour s'informer et bénéficier d'un accompagnement dans une démarche de confort, souligne le maire.

« C'EST UNE OPERATION GLOBLE ? Le confort des riverains et des citoyens restent une priorité pour la municipalité. Cette tranche concerne le réseau fluvial, assainissement, réseau sec (électricité, Internet, etc.) mais également pour assurer les confort de la population. A travers l'émission, le maire demande également un encouragement populaire pour mener à bien ses opérations. La phase suivante serait la RHI Rassi, et PMI pour globaliser l'étendue vers le village de Sohoa. Des débats publics sont tenus avec la population, souligne le maire de Chiconi, sous forme d'enquête sociale. **Cette phase opérationnelle lance le début des grands projets futurs pour Chiconi.** La mise en œuvre de ses projets PSL-RI va se traduire en reconstruction des logements. Un exemple prévu à l'ancien hôpital et au magasin de la vanille. “Les choses avancent dans notre territoire, il nous faut plus du personnels qualifiés, plus de cadre dans la commune d'où l'extension de mairie actuellement.”

L'intégralité de l'émission est à suivre à travers le lien suivant en française et en version Kibushi https://youtu.be/cffBM_KfhYM. Pour la RHI2 un coût total de 4.2 millions d'euros. La rédaction./



LE CHOIX DE LA RÉDACTION

Chaque semaine, retrouvez la revue hebdomadaire développée par notre rédaction sur CHICONI FM-TV. A travers ses revues nous traiterons les sujets très actuels pour Mayotte et son environnement.

Mesdames et Messieurs, bienvenue dans cette nouvelle revue de presse.

Au titres pour cette semaine :

- Travaux de réaménagement des quais de transport du STM : Des mesures temporaires pour faciliter la circulation ;
- Condamnation suite aux violences à Sada : un participant écope de deux ans de prison ;
- Aide financière aux entreprises touchées par la crise hydrique à Mayotte ;
- Mise en place du programme « parents-relais » à Dombéni.

Toutes ses informations sont à retrouver sur la chaîne 10 de la TNT, Chiconi FM-TV pour cette semaine.

INFOS EN BREF

[« STM », vers une circulation plus confortable.]

Dans le cadre des travaux de réaménagement des quais de transport du STM, le Département a pris des mesures temporaires visant à améliorer la circulation. Les usagers sont invités à monter à bord des véhicules en même temps que le chauffeur à la fin de la traversée sur la ligne Mamoudzou-Dzaoudzi. Cette mesure vise à éviter les embouteillages sur la route nationale lors de l'embarquement des passagers. De plus, les véhicules débarquant au quai Issoufali bénéficient d'une autorisation exceptionnelle de tourner directement à gauche au stop. Il est important de souligner que ces autorisations exceptionnelles ne s'appliquent qu'à l'arrivée au quai Issoufali et resteront en vigueur temporairement pendant toute la durée des travaux. Par ailleurs, il convient de rappeler que les règles concernant la sortie des passagers des véhicules pendant la traversée demeurent en vigueur, à l'exception des personnes autorisées./



[« PARENTS RELAIS », Pour garantir la sécurité des jeunes.]

Après Mamoudzou, c'est au tour de Dombéni de prendre des mesures concrètes pour garantir la sécurité des jeunes. Le dispositif "Parents relais" a été officiellement lancé dans la ville. Ce programme vise à prévenir les problèmes de sécurité dans les établissements scolaires en assurant la présence d'adultes responsables à proximité. Les "Parents relais" seront également présents dans les espaces public pour dissuader les comportements délinquants. L'objectif principal de cette initiative est de lutter contre l'exclusion et la marginalisation des jeunes, tout en favorisant une cohabitation harmonieuse. Trois associations locales ont été sélectionnées pour piloter ce projet, avec le soutien de bénévoles engagés dans la médiation de proximité. La municipalité de Dombéni a obtenu une subvention de 30 000 € de la part de l'État afin de financer ce projet ambitieux. Le dispositif sera mis en place dès le lundi 30 octobre 2023 et sera expérimenté pendant environ huit mois, jusqu'aux vacances scolaires de juillet 2024./



L'association Kaza Barakani, en collaboration avec le CCAS et la politique de la ville de Ouangani, prépare activement la 4ème édition de son vide-greniers. Cet événement se déroulera le samedi 25 novembre 2023 à Barakani, de 8h00 à 14h00, sur la Route Nationale 2 au Parking Senat. Plus de 20 exposants seront présents pour proposer une large gamme d'articles à des prix attractifs, tels que des vêtements, des jouets pour enfants, de la décoration, des meubles, des livres, du matériel de bricolage et bien d'autres objets d'occasion. Pour s'inscrire ou pour toute information supplémentaire, veuillez contacter Madame SOUFOU Nadhirati à l'adresse mail ci-dessous : nadhirati@kaza.yt ou par téléphone au 06 39 65 85 21.



Chiconi FM est aussi mobile dans tout Mayotte. Vous souhaitez capter et diffuser vos événements à moindre coût contactez nous au 0639 654304 ou 0639 617017. Par mail : contact@chiconifm.fr

Un point sur la revue avec Hadjirati Attoumani chaque semaine sur nos antennes.



[« Crise de l'eau », un soutien financier pour les entreprises directement impactées.]

Afin d'atténuer les répercussions économiques causées par la crise de l'eau à Mayotte et les mesures de restriction, une aide financière a été instaurée pour soutenir les entreprises directement affectées par cette pénurie. Les détails de cette aide ont été annoncés lors du dernier comité de suivi de la ressource en eau et ont été officiellement confirmé par décret ce mercredi 25 octobre. Cette aide s'étend sur la période du 1er septembre au 30 novembre 2023, avec la possibilité d'une prolongation jusqu'au 31 janvier 2024 par arrêté ministériel. Selon le décret ministériel, les entreprises éligibles à l'aide sont réparties en deux secteurs en fonction de leur code NAF. Le secteur 1 regroupe les entreprises dont l'activité a été interrompue en raison de la crise de l'eau, tandis que le secteur 2 comprend celles dont l'activité est significativement affectée. Le montant de l'aide varie en fonction du secteur, avec un plafond de 20 000 euros par mois pour le secteur 1 et de 4 000 euros par mois pour le secteur 2. Ainsi, le secteur 1 comprend des activités telles que l'agroalimentaire, le nettoyage, les élevages, les boulangeries-pâtisseries et les coiffeurs. Quant au secteur 2, il englobe des entreprises d'entretien et de réparation automobile, de transport maritime, d'activités sportives et de loisirs, ainsi que des soins de beauté et la pêche en mer.

Décret n° 2023-982 du 25 octobre 2023

portant création d'une aide pour les entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques résultant de la situation hydrique de Mayotte et des mesures de restriction d'usage de l'eau prises pour y remédier

[L'association Chiconi FM vous propose ses services]

- Location de sonorisation au 0639 654304 ;
- Location de podiums, chaises : 0639 617017 ;
- Captation pour votre campagne de presse : 0639654304

